

RÉORGANISATION DES FONCTIONS SUPPORT : DRH

Compte rendu de la réunion du 17 avril 2013

Présents : Joël BLONDEL, préfigurateur DRH, et Philippe SANSON, directeur par intérim de la DRH, Nathalie MARTHIEN, chef de service DAGEMO, et Murielle BERGES (DRH).

Organisations syndicales : *Martine NOULIN (UNSA-ITEFA), Jacky HAZIZA (UNSA-ITEFA), Chantal DIEMONT (UNSA Santé), Georges SEGOND (UNSA Santé), Michel CHAUVEAU (UNSA-EDUC), Catherine MARTY (CGT Santé/Travail), Lydie VINCK (CGT Travail), Philippe BRAQUIER (CGT Travail), Annie BALTRAIT (CGT Santé), Marie-Soline CHOMEL (CFDT Travail), Marie-Joséphine CHARON (CFDT Travail), Jean-Fabien DELHAYE (CFDT Santé), Hervé DUBOIS (SNUTEFE Travail)*

Présidée par Joël BLONDEL, préfigurateur de la DRH, cette première réunion avait également pour but de faire un point sur les travaux concernant les futures évolutions d'une direction commune pour les ressources humaines.

A – Le macro organigramme de la DRH

Le lancement des groupes de travail (GT) a commencé mi-avril.

En annexe de ce CR, la liste détaillée a été transmise dans une note co-signée par Denis PIVETEAU, Secrétaire Général des ministères sociaux et Joël BLONDEL, préfigurateur DRH¹ :

- SDRH1 : Sous direction des compétences, du dialogue social et du pilotage des ressources ~ 100 agents
- SDRH2 : Sous direction de la gestion des personnels et des parcours professionnels ~ 155 agents
- SDRH3 : Sous direction de la qualité de vie au travail ~ 70 agents
- Missions transversales ~ dont le nombre d'agent n'a pas été détaillé :

Avril 2013

¹ Voir note du 10 avril jointe à ce compte-rendu

- a. Animation des réseaux
- b. Direction de projet ONP et MSIRH
- c. Pilotage maîtrise d'ouvrage des SI
- d. BRHAG (RH & affaires générales)
- e. Communication

Il est précisé que ce macro organigramme a été validé par les directeurs des cabinets.

Suite à cette validation, ont été lancés les travaux d'élaboration des organigrammes détaillés par une note du 10 avril 2013 co-signée du Secrétaire Général des ministères sociaux Denis PIVETEAU et du préfigurateur DRH Joël BLONDEL, rappelant les objectifs de cette deuxième phase de travail avec l'équipe des préfigureurs et la mise en place des différents groupes de travail (GT).



L'UNSA-ITEFA a relevé une nouvelle fois, comme toutes les OS, que les représentants des personnels n'étaient pas tous au même niveau d'information, que certains disposaient déjà des documents de travail de la future DRH suivant les secteurs et les services.

L'UNSA-ITEFA a donc réitéré sa demande auprès du préfigurateur **de pouvoir disposer du même niveau d'information que l'ensemble des OS**, afin d'éviter tout reproche de discrimination, non seulement certes syndical, mais surtout d'un secteur au profit d'un autre, les agents étant suffisamment inquiets sans ajouter une once supplémentaire anxiogène.

En effet, ces documents de travail ont été remis à tous les agents relevant de la DRH des deux secteurs **sans même que les OS nationales en soient informées**.

Par ailleurs, **L'UNSA-ITEFA** a rappelé qu'un certain nombre de représentant du personnel n'avaient pas reçu la convocation à cette réunion : elle **appelle à plus de vigilance** car elle concernait essentiellement **les membres des CTAC et non ceux des CTM**.

Joël BLONDEL a reconnu qu'il y avait un manque de communication de la part de l'administration et s'est engagé à transmettre les documents avant les prochaines réunions.

Avril 2013



B – CALENDRIER DES PROCHAINES PHASES

Joël BLONDEL a présenté aux OS une « accélération » du calendrier, du fait d'un retard pris par rapport à la lettre de mission et aux attentes des ministres.

Le calendrier de la réorganisation a été présenté aux OS de façon rapide : en substance **les étapes suivantes seront :**

- Mi-avril : lancement de la 2^{ème} de phase avec les 25 GT ;
- Mi-mai : validation des cabinets sur les organigrammes détaillés par bureaux ;
- Fin mai – début juin :
 - 2^e CTAC Conjoint pour avis sur les choix d'organisation des organigrammes déclinés par bureaux
 - CTM Conjoint pour information uniquement de l'avancement de la réorganisation des fonctions support des administrations centrales
- Mi-juin : Elaboration et proposition aux agents des postes correspondants à leurs fonctions/attributions actuelles selon de nouvelles fiches de postes.
- Fin juin – début juillet :
 - 3^e CTAC pour avis des projets de présentation des textes
 - CTM Conjoint pour information et présentation des textes
 - Notification des agents de leur future affectation
- Mi-Juillet : publication des textes d'organisation avec une entrée en vigueur en Octobre 2013.
- Mi-juillet : après la publication des textes d'organisation, les postes d'emplois fonctionnels feront l'objet d'une publication de manière à ce que les agents concernés puissent se positionner.



L'UNSA-ITEFA a demandé que lui soit présenté dans les plus brefs délais un "rétro-planning" des étapes importantes au regard des échéances à venir. Elle rappelle également que l'AC est également en pleine période d'échéance électorale pour le CTAC pour tenir compte du retour de la DGEFP !

Joel BLONDEL informe que la 4^{ème} lettre d'information à destination des agents sera diffusée prochainement et rappellera le "rétro-planning" des prochaines échéances.

Avril 2013





L'UNSA-ITEFA rappelle également sa position concernant les consultations des instances officielles nationales, CTM et CTAC : elle estime qu'informer simplement le CTM ne lui paraît pas suffisant dans la mesure où une telle reconfiguration des DAC aura des répercussions importantes et non négligeables sur le fonctionnement des DIRECCTE (PESE, réseaux informatiques, règles de gestion...).

Elle s'étonne également qu'après les annonces de réorganisation demandées par les ministres mi- décembre 2012, il ait fallu attendre cinq mois (!) pour valider des macro-organigrammes et qu'il ne reste plus que quinze jours pour lancer une vingtaine de groupes de travail (GT) à la DRH.

Ces GT_détermineront l'architecture des organigrammes détaillés en les déclinants par bureaux.

Comme d'habitude, les organisations syndicales ne sont toujours pas consultées en amont sur les choix d'organisations : elles sommes encore et encore réunies pour information, avec peu « d'espoir » d'avoir la possibilité d'amendement en aval.

C – GESTION DES PERSONNELS

Les OS découvrent dans les groupes de travail (DRH) que **le pilotage de la masse salariale change de main**. En effet, elle est actuellement gérée par les équipes des 2 DAF respectives et sera probablement gérée par la nouvelle DRH reconfigurée.

Cette nouvelle reconfiguration « préfigure » t- elle que la DAF n'aura plus qu'un rôle de synthèse ?



L'UNSA-ITEFA, ainsi que toutes les OS, ont alerté sur le fait que tous les agents de la DAGEMO/SDRH et de la DRH/Santé, les chefs de bureaux et adjoints sont inquiets, et ont le sentiment que **les choses sont très avancées, contrairement aux affirmations de l'administration**, que la réorganisation semble être déjà faite.

Ainsi, toutes sortes de rumeurs circulent, incitant les personnels à prospecter discrètement ailleurs et à s'inscrire dans un processus de mobilité.

Le dialogue social est bien « discret » en cette période de mutation !

Avril 2013





L'UNSA-ITEFA exige, non seulement, qu'une communication soit faite à destination des agents, mais qu'au-delà de cette dernière, les agents se sentent pleinement investis en participant eux-mêmes à la construction des ces nouvelles structures.

Elle demande de ne pas attendre l'élaboration des fiches de postes et les propositions, qui seront faites aux agents, pour mettre en place dès à présent, une cellule d'accompagnement des personnels.

Ce souhait est partagé par l'ensemble des OS.

Contrairement à ses homologues préfigureurs DSI et DAFIL, Joël BLONDEL, préfigureur DRH, reconnaît avoir pris un peu de retard dans ses rencontres individuelles avec l'encadrement intermédiaire des 2 structures.

En effet, il n'a toujours pas « auditionné » les 30 sous-directeurs, chefs de bureaux et adjoints. Il s'est engagé à débiter ses entretiens dès la semaine prochaine.

Les Organisations Syndicales Santé et Jeunesse & Sports lui rappellent qu'en tant que préfigureur DRH, il n'est absolument pas connu des agents des 2 autres versants des ministères sociaux, ni coté Santé, ni coté Jeunesse & Sports, ce qui a pour conséquence d'accentuer encore plus leurs inquiétudes.

Joël BLONDEL reconnaît que les agents ne sont pas suffisamment informés et trop éloignés des processus (GT) mis en place. Il propose d'envisager une rencontre des agents des 2 secteurs, dont les bureaux ont vocation à être « éclatés » ou répartis sur plusieurs bureaux dans la nouvelle configuration. Cette réunion des agents ne pourrait avoir lieu que fin juin.

Philippe Sanson revient sur la cellule d'accompagnement en précisant que l'objectif de sa mise en place a vocation seulement à recevoir des agents qui auraient déjà vu leur futur chef de bureau, et dont les attributions ne correspondraient pas totalement à leurs fonctions actuelles (initialement réservée au chef de bureau et adjoint dans un premier temps au regard de la diminution des bureaux reconfigurés).

En d'autres termes, la cellule d'accompagnement aurait vu le jour qu'au milieu de l'été : un peu tard pour les OS !

Avril 2013





L'ensemble des OS appelle l'attention du préfigurateur DRH que de nombreux agents se tournent vers elles pour avoir des éclaircissements sur la situation future alors qu'elles ne disposent pas plus d'informations. Cela a pour effet d'accentuer le malaise et l'incompréhension des personnels.

Forts de ce constat, un certain nombre d'agents préfèrent quitter leur poste avec un risque fort de perte de transmission des connaissances sur les dossiers et des carences d'effectifs dans certains bureaux.

D- PROBLEMATIQUES CONTEXTUELLES

Le préfigurateur DRH réfléchit à une harmonisation des BRHAG des directions supports, et à plus long terme des directions d'AC. Selon lui, les BRHAG n'ont pas vocation à faire de la logistique mais plutôt à se recentrer sur la gestion RH de proximité.



L'UNSA-ITEFA attire l'attention de l'administration sur la nécessité de définir un processus commun relatif au choix des promotions et/ou mutations, notamment entre le rôle que devront jouer les BRHAG des directions métiers et celui de la DRH, qui ont parfois tendance, dans le cadre des CAP, à se « renvoyer la balle systématiquement ».

Problématique des locaux liée à l'implantation de la DRH reconfigurée...

L'UNSA-ITEFA était la première organisation a appelé à la plus grande vigilance quant à l'organisation des instances (CT, CAP) et du lieu de leur réunion avec le corollaire pour les OS d'un lieu de passage pour leurs élus provinciaux et parisiens pour le temps de préparation desdites instances.

En effet, si les bureaux gestionnaires sont situés à Duquesne : il est utile de prévoir dans le déménagement d'avoir des salles de réunion à Duquesne.

Dans le cas contraire, il est donc nécessaire de prendre en considération les transports des dossiers avec toutes les conséquences possibles :-perte éventuelle de dossiers d'agents ; procédure commune des 2 secteurs à mettre en place (pré- CAP inexistante sur le secteur « travail » pour les corps spécifiques), -stress supplémentaire pour les agents gestionnaires...

Avril 2013





L'UNSA-ITEFA réitère sa demande d'attribution de locaux syndicaux en adéquation avec sa représentativité ministérielle, et ce sur tous les sites.

Par ailleurs, L'UNSA-ITEFA insiste sur la collusion des agendas qui se percutent entre d'une part, l'agenda lié aux réorganisations d'AC et d'autre part, avec celui lié aux élections des représentants du personnel pour l'AC Travail.

Sans oublier les CTM et le CTS et leurs groupes de travail !

En raison d'une demande importante de demande de congés par les personnels pour la journée du 10 mai, pendant la période des vacances scolaires pour la zone IDF, **L'UNSA-ITEFA** s'est jointe à l'intersyndicale des OS Travail demandant la fermeture exceptionnelle des directions d'AC pour la cette journée de pont.

L'intersyndicale était toujours en attente d'une réponse de Joël BLONDEL (DAGEMO) le jour de la réunion !



En sortant de la 1ère réunion avec le préfigurateur DRH, L'UNSA-ITEFA, n'a rien appris de nouveau et a le sentiment, tout comme les agents, de ne pas pouvoir mieux défendre les personnels et de ne pas participer à la construction logique et pertinente d'un organigramme structuré : ce qui a été commenté par l'administration ne laisse pas augurer des transferts stables et logiques avec un mélange d'organisation matricielle et en verticale ou « tuyaux d'orgues ».

Nous n'avons malheureusement pas pu encore aborder les problématiques qui concerneront directement la vie des agents dans leurs directions reconfigurées, à savoir:

- un éventuel allongement de leurs temps de transports,
- l'harmonisation entre les directions de centrale concernant le décompte du temps de travail (badgeuses ou non),
- les restaurants administratifs,
- les crêches,
- la médecine de prévention,
- les activités sportives et culturelles

L'UNSA-ITEFA souhaite que ces points soient abordés lors des prochaines réunions.

Avril 2013



Les prochaines réunions DRH/OS auront lieu le :

- 14 mai 2013 à 14h30 sur le site de Montparnasse
- 29 mai 2013 à 10h30 sur le site Avenue de France

*Des remarques, des réflexions, des interrogations, des précisions...
N'hésitez pas à nous contacter !*



Jacky HAZIZA

06 78 00 94 32



Raphaël COMBEAU

01 44 38 39 84

→ Il est évident que l'**UNSA** sera très attentive à ces changements afin que **la situation des agents soit respectée dans leurs missions et métiers pour éviter un « traumatisme supplémentaire » à des ministères, qui depuis 2010 n'arrêtent pas de passer d'une réorganisation à une autre sans que le bilan de l'expérience passée soit souvent éclairée et éclairante sur le bien fondé**, sauf la réalité d'une baisse des effectifs et une évolution des filières professionnelles, s'étant souvent traduites par une perte de savoir-faire et même de savoir- être tout simplement.

